

CA Cap excellence : AMO en vue de la maîtrise foncière par voie d'expropriation pour cause de DUP sur le secteur de l'Hôtel de ville dans le cadre de la Rucap

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

11 avril 2024



Annonce n°2024/04/4

| Nom l'organisme acheteur :

Communauté d'Agglomération CAP Excellence

Correspondant : M. le Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, Direction de la commande publique,

Courriel : commande.publique@capexcellence.net

Adresse : 18, Boulevard Légitimus, 97110 POINTE A PITRE

Objet du marché :

Prestation d'AMO en vue de la maîtrise foncière par voie d'expropriation pour cause de DUP sur le secteur de l'Hôtel de Ville dans le cadre de la RUCAP

Numéro de référence : 2023M50

Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article R2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.

AVIS BOAMP n° 24-42530 publié le 10/04/2024

Date limite de remise des offres :

13/05/2024 - 12H00 (locale)

L'intégralité de l'avis d'appel public à candidature pour ce marché peut être obtenus :

- sur le profil d'acheteur de la communauté d'Agglomération de CAP Excellence par voie électronique en accès direct à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Le Président

Eric JALTON

